



Politique d'entreprise

15.07.2021

Precious Watch Factory SàRL est une société active dans la conception et la réalisation de projets industriels et commerciaux orientés principalement vers le secteur horloger mais aussi les domaines de la joaillerie, du médical et de l'aérospatial.

Innovation, excellence et satisfaction client sont les maîtres mots de l'entreprise dans toutes ses démarches depuis sa création. Ainsi, afin de perpétuer cette manière de procéder, cet état d'esprit à nos collaborateurs et nos partenaires commerciaux, Precious Watch Factory s'inscrit dans des démarches de politique d'entreprise consciencieuses et engagées.

Depuis juillet 2020, Precious Watch Factory est engagé dans les démarches du Responsible Jewellery Council (RJC). Notre implication dans cette démarche permet de standardiser nos engagements à travers notre politique d'entreprise. Cette dernière s'applique à tous nos partenaires, nos collaborateurs ou encore nos produits afin d'exercer une politique commerciale, éthique, sociale et environnementale responsable.

Essentiels au bon fonctionnement et développement de son entité, Precious Watch Factory s'engage à respecter les points principaux suivants :

1. La certification RJC

Travaillant avec des métaux précieux et métaux rare, il est impératif pour nous de s'inscrire dans une démarche de certification RJC. Celle-ci est synonyme d'une entreprise impliquée et consciencieuse des enjeux modernes concernant ces matériaux.

En adhérant aux principes de politique RJC, nous nous engageons à la certification et au respect total des fondements mis en avant dans la démarche RJC.

Nous nous engageons également à intégrer des considérations éthiques, sociales, environnementales et respectueuses des droits de l'Homme dans nos opérations quotidiennes, nos activités de planification et nos processus de prise de décision.

Travailler avec le maximum de partenaires certifiés RJC est notre but.

Promouvoir et faire adhérer notre chaîne d'approvisionnement aux bonnes pratiques du RJC est notre objectif.

Concernant la chaîne d'approvisionnement COC, nous collaborons avec des entités certifiées RJC COP et COC. Les bonnes pratiques et la traçabilité imposées par l'organisme RJC sont conformes à nos attentes et nos valeurs d'entreprise.

En aucun cas nous nous fournirons de matière provenant de CAHRA et respecterons entièrement l'annexe II du guide OECD sur le devoir de diligence.

Cette source d'approvisionnement est contraire à nos pratiques.

Dans ce sens, une évaluation préalable de nos partenaires est effectuée et mise à jour chaque année dans le but de prévenir au mieux les provenances et les pratiques douteuses qui peuvent surgir. En cas de doutes, une rupture du partenariat pourra être effectuée.

2. Les droits de l'homme

Nous nous engageons à respecter et suivre intégralement la déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention européenne des droits de l'Homme.

En aucun cas nous ne tolérons le travail abusif, forcé ou d'enfants.

Le respect et l'équité de nos collaborateurs est primordial.

Nous ne tolérons aucune discrimination sur les origines, la religion, le genre, l'orientation sexuelle, l'opinion politique, l'apparence physique, l'état matrimonial, l'âge et toute autre forme de discrimination.

Nous refusons la traite et l'abus des êtres humains.

Nous proposons un cadre de travail libre de toute forme de harcèlement et avons rendu accessible aux collaborateurs, en cas de conflit ou de besoin, un mécanisme de gestion des griefs.

3. Les conditions de travail de l'entreprise

Des conditions de travail optimales sont primordiales pour le développement et l'évolution de nos collaborateurs comme de nos produits. La mise aux normes ainsi que la mise à jour constante de nos équipements nous permettent de proposer des projets toujours plus qualitatifs.

Notre but est de fournir un environnement de travail sécurisé et en adéquation avec le bien-être de nos collaborateurs ;

Leurs garantir des conditions de travail optimales dans un univers motivant et épanouissant ;

Et enfin leurs fournir les équipements de sécurité relatifs à la protection de leur santé et de leur intégrité physique.

4. Les engagements avec nos partenaires commerciaux

Après de nos partenaires nous nous engageons à respecter, assurer et protéger la confidentialité des informations communiquées et traitées sur les projets qu'ils nous confient.

Nous nous engageons à les conseiller par nos connaissances techniques, leurs proposer des solutions au plus près de leurs besoins ainsi que les satisfaire par notre implication.

Innover par des solutions techniques pour assurer la faisabilité des projets de nos clients.

Accompagner les projets de manière réactive et professionnelle.

5. L'éthique commerciale

Il est de notre devoir éthique de lutter contre les mauvaises conditions de travail, la corruption, le trafic frauduleux ou encore le financement du terrorisme à notre échelle.

Refuser tout pots-de-vin et toute autre forme de corruption et être intransigeant à toute forme de blanchiment d'argent ou financement du terrorisme.

Exclure toute collaboration avec des entreprises favorisant la traite des être humains ou l'emploi d'enfants.

6. La santé

La santé et l'hygiène au travail sont essentiels. Evoluer sereinement dans un environnement sain, avec des règles sanitaires strictes est notre objectif quotidien.

Faire évoluer notre personnel d'entreprise au milieu d'un environnement sanitaire sain et sécurisé.

Appliquer et respecter les lois mises en place par le parlement Suisse concernant la COVID-19.

Mettre en avant la bienveillance, l'intégrité physique et mentale.

7. La sécurité

Il est important pour nous d'apporter soin et confiance à nos collaborateurs, qu'ils évoluent dans un environnement sécurisé.

Proposer un environnement de travail irréprochable en termes de standard de sécurité.

Evoluer avec une politique d'entreprise zéro incident.

8. La réduction des déchets

Dans une politique de développement durable et de protection de l'environnement, le tri et le recyclage des déchets sont primordiaux. Notre entreprise s'engage à favoriser au maximum le recyclage, à employer des ressources entièrement ou partiellement recyclables, ainsi qu'à contrôler, gérer, trier et recycler les déchets de manière optimale et responsable.

9. L'environnement

Le respect et la préservation de l'environnement est l'un de nos points clé.

Nous nous sommes engagés à réduire l'impact écologique des démarches de notre entreprise ainsi, à utiliser les ressources non renouvelables à leurs justes valeurs ainsi qu'à minimiser l'emploi de produits toxiques et/ou chimiques.